N° 2852 — 8e Année — CINQ CENTIMES — Lundi 30 Mars 1896

RÉDACTION & ADMINISTRATION : ROUBAIX, 69, rue des Fabriques (près la place du Trichon) TOURCOING, rue VERTE, 56

PRIX DES ABONNEMENTS
ROUBAIX-TOURCOING
Trois mois, 4 fr. 50 — Un an, 18 fr.
Nord et départements limitrophes
Trois mois, 6 francs — Un an, 24 francs
L'abonnement continue sauf avis contraire.

L'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain Quotidien

PRIX DES ANNONCES
ANNONCES . . . . . 0 fr. 25 la ligne
RÉCLAMES . . . . . 0 fr. 60 —
FAITS DIVERS . . . . 0 fr. 75 —
LOCALES . . . . . 1 fr. 00 —

Les annonces seront reçues aux bureaux du journal, à Paris, à l'Agence Havas, place de la Bourse, 15.

Téléphone

DEMISSION DE M. BERTHELOT

L'Eglise Saint-Sauveur de Lille en feu

SOPHIE GERMAIN

De tous les côtés sont engagées des discussions philosophiques, psychologiques et physiologiques sur la nature de la femme, sur ce qu'elle est et ce qu'elle doit être, socialement, moralement et politiquement. On n'entend parler que du « mouvement féministe » et de « la femme nouvelle » ; mais les femmes de grand cœur et de grand esprit sont de tous les temps. La France en particulier a toujours été une créatrice de femmes supérieures.

Nous pourrions en citer beaucoup dont les noms sont dans toutes les mémoires, à des titres divers, depuis Jeanne d'Arc jusqu'à Georges Sand. Il en est d'autres dont le grand public a entendu à peine parler, et qui ont montré cependant des qualités éminentes dans les choses qui paraissent en général les plus éloignées du caractère et de l'aptitude des femmes, telles que les sciences mathématiques. On peut dire qu'il est plus extraordinaire de voir une femme mathématicienne et géomètre de première force, qu'une femme même soldat et commandant à des soldats.

La vie aventureuse des batailles, les dangers de la guerre ont séduit le cœur ardent de bien des femmes. Les amazones n'appartiennent pas seulement au sombre Dahomey. Il n'y a qu'une Jeanne d'Arc, c'est vrai, toute couronnée d'idéal. Mais dans les guerres du Moyen-Age et dans celles de la Révolution et de l'Empire, nous avons eu nombre de guerrières. Ce qui est plus rare, c'est de voir une intelligence féminine s'appliquer aux froides abstractions de la science mathématique et géométrique, et arriver dans cet ordre de choses à être l'égale des têtes viriles, des cerveaux masculins des plus puissants.

Le nom de Sophie Germain était encore parfaitement inconnu il y a quelques années, et même on peut dire qu'il n'est connu que de peu de personnes aujourd'hui. Cependant le Conseil municipal de Paris a donné le nom de Sophie Germain à l'une des rues de la capitale et à une école supérieure de jeunes filles. On peut aller dans la cour principale de cette école, rue de Jouy, voir son buste qui ne ressemble guère à ce que l'on est convenu d'appeler un joli minois de Parisienne, avec son front proéminent et son nez robuste. On peut aller aussi rue de Sevres, au n° 13, et l'on trouvera sur la façade de cette maison une plaque commémorative, posée par les soins de la commission des inscriptions parisiennes. C'est là que Sophie Germain a terminé sa vie le 27 juin 1831, à l'âge de cinquante-cinq ans.

Comme il faut toujours rendre à chacun ce qui lui est dû, il n'est que juste de dire que M. Stupaz, ancien conseiller municipal de Paris, conservateur des riches et précieuses collections de la ville de Paris à l'initiative de tout ce qui s'est fait depuis quinze ans pour honorer la mémoire de Sophie Germain ; c'est lui qui nous a fait réellement connaître cette femme de génie, et aujourd'hui encore il publie un livre remarquable résumant admirablement la vie et l'œuvre de la mathématicienne. Nous sommes d'autant plus heureux de rendre justice à M. Stupaz dans le *Progrès du Nord*, qu'il a habité notre pays et qu'il y possède toujours de nombreux et vaillants amis.

Le père de Sophie faisait le commerce des soies dans la rue Saint-Denis ; il était fils et petit-fils d'architecte et d'orfèvre et jouissait d'une honnête aisance. Il fut élu député du Tiers-Etat aux Etats-Généraux de 1789, et il siégea à l'Hôtel de Ville, comme électeur de Paris, pendant les journées des 13, 14, 15 et 16 juillet, qui sont restées célèbres par la prise de la Bastille. La jeunesse Sophie grandissait dans un milieu favorable, elle entendait chaque jour le récit des choses extraordinaires qui se passaient autour d'elle, et quand son père se rendait à l'Hôtel de Ville, elle lisait à la maison les livres les plus sérieux sur les sciences et les lettres.

Un jour elle ouvrit *l'Histoire des Mathématiques*, de Montucla, qui était alors dans toute sa vogue. Montucla, fils d'un négociant de Lyon, était devenu l'un des plus grands savants de son temps ; il avait exposé l'histoire des mathématiques et des mathématiciens dans un gros ouvrage en deux volumes, où la bonhomie du style et les traits intéressants s'allient très bien à la gravité du sujet. Il mourut dans les premières années de la Révolution française.

Sophie s'était emparée de ce gros ouvrage pendant que son père était à l'Hôtel de Ville ; elle était absorbée sur le chapitre où Montucla raconte avec admiration la mort d'Archimède, qui, tout occupé de la solution d'un problème, ne s'était pas aperçu que les ennemis qui assiégeaient Syracuse, sa patrie, étaient entrés dans la place : déjà ils environnent Archimède et le menacent de leurs épées ; mais lui, sans lever les yeux, continuait toujours son étude. Il cherchait de nouvelles machines et de nouveaux mécanismes pour défendre Syracuse contre les assiégeants. Enfin, ces brutes voyant ce savant qui continue de tracer des lignes incompréhensibles pour eux, le frappent de leurs glaives et le mettent à mort.

A ce récit, Sophie se sent prise d'enthousiasme : « Et moi aussi, dit-elle, je serai mathématicienne ! » Elle le fut, en effet ; et, presque sans livres, elle découvrit les règles de la science. « Elle étudie tout ce qu'elle a sous la main, pénètre, devine, s'intéresse, se passionne : c'est un labeur de jour et de nuit, une ardeur telle que sa famille s'en effraie. En cherchant à mettre obstacle à son désir, on ne réussit qu'à l'accroître. Pour la forcer à prendre du repos, on retire de sa chambre le feu, les vêtements, la lumière... » Rien n'y fait, elle se relève la nuit, s'enveloppe de couvertures, et par un froid rigoureux, l'encre gèle en son écritoire, elle pourvoit ses chères études !

Tel est l'attrait tout puissant du travail sur le cœur humain, quand une fois, hommes ou femmes, nous avons trouvé la voie qui convient à nos goûts et à nos aptitudes ! On ne se possède plus, on est entraîné par une force invincible ; c'est ce qu'on appelle « la vocation ». Ah ! si tous les hommes pouvaient suivre leur vocation, et si tous avaient la chance de pouvoir s'appliquer au travail qui leur convient le mieux, on n'a pas idée de l'immensité des progrès qui s'accompliraient pour l'humanité.

C'est absorbée dans ces études que Sophie traversa les phases de la Révolution : « La phase si lumineuse où les grandes perspectives furent ouvertes sur le savoir émancipé ; celle, si sombre, où la hache d'alors, aussi stupide que l'épée des vainqueurs de Syracuse, infligea à l'Académie des sciences le deuil de Bochard de Saron, de Condorcet, de Lavoisier. »

Sophie avait à peine dix-huit ans lorsqu'elle envoya à Lagrange des observations mathématiques, signé du pseudonyme de Le Blanc ; le savant remarqua ces observations, en fit publiquement l'éloge, s'informa du véritable auteur, et il apprit avec une extrême surprise que c'était une toute jeune fille, il devint le conseiller et l'ami de la vaillante mathématicienne.

Sophie Germain, sous son pseudonyme de Le Blanc, fut en correspondance avec Gauss, le célèbre professeur de Gœttingue. Pendant la campagne d'Iéna, les Français, vainqueurs, occupèrent la ville de Brunswick, où résidait alors le savant mathématicien. Mlle Germain se souvient d'Archimède, elle tremble pour la vie et la sécurité de Gauss ; elle écrit au général Pernety, un ami de sa famille, pour lui recommander instamment de prendre soin du professeur ; et voilà le général qui envoie un de ses officiers chez le savant prendre de ses nouvelles au nom de Mlle Sophie Germain !

« Mlle Sophie Germain ? dit Gauss, qu'est-ce que cela ? Je n'en ai jamais entendu parler ! » Il ne connaissait en effet que M. Le Blanc. On s'explique par la suite, et le professeur allemand exprima sa vive reconnaissance pour « l'amie », autant que son admiration pour la mathématicienne et la géomètre.

Sophie Germain fit des calculs, alors tout nouveaux autant que profonds sur les vibrations des surfaces élastiques. On sait que cette question des vibrations des surfaces est devenue féconde en conséquences de tout genre, à mesure qu'elle a été mieux connue : elle constitue le principe même de notre téléphone.

Les travaux de Sophie Germain sont trop abstraits pour que nous puissions en donner ici une idée exacte. Nous ne songeons pas à faire une leçon en x et en y. Il nous suffit d'avoir présenté à nos lecteurs une femme qui fit tant d'honneur à la France et qui est demeurée presque ignorée du public, malgré les justes hommages qui ont été rendus depuis quelques années à sa mémoire. Sophie méritait bien ce nom, qui veut dire : *Sage*. Elle fut toujours aussi bonne et aussi modeste que savante.

Molière lui-même, qui, dans son immortelle comédie des *Femmes savantes*, s'est si bien moqué des fausses et ridicules savantes, n'aurait pas eu des sarcasmes pour une Sophie Germain, et il aurait pu opposer ce noble caractère, s'il l'avait eu sous les yeux, à celui des Bélise et des Armande.

Hector DEPASSE.

M. Rempler

Le Petit Parisien et le *Matin* publient hier matin une note disant que M. Rempler avait dû quitter son cabinet mercredi dernier, pour cause d'aliénation mentale.

Cette nouvelle est ABSOLUMENT INEXACTE puisque M. Rempler rendait hier à Dunkerque, les dernières devoirs à Madame Trystram, sa belle-mère, en tête du cortège avec MM. le sénateur J.-B. Trystram et Jean Trystram.

Nos Dépêches

Par Fil Téléphonique Spécial

Conseil des Ministres

Paris, 28 mars. — Les ministres se sont réunis ce matin à l'Elysée, sous la présidence de M. Félix Faure.

La démission de M. Berthelot. — Remaniement ministériel

Le président de la République a signé un décret aux termes duquel M. Bourgeois, président du Conseil et ministre de l'intérieur, est nommé ministre des affaires étrangères, en remplacement de M. Berthelot, dont la démission a été acceptée.

C'est pour des raisons de santé et de famille que M. Berthelot abandonne le portefeuille des affaires étrangères. En vertu d'un second décret, le ministère des finances, M. Doumer, est chargé de l'intérim du ministère de l'intérieur.

M. Balthet

Le ministre de l'intérieur a annoncé que le bénéfice de la loi sur la libération conditionnelle devait être accordé à M. Balthet.

Mouvement judiciaire

Le garde des sceaux a fait signer un décret aux termes duquel M. Vacher, conseiller à la Cour d'appel de Paris, est nommé premier président de la Cour de Riom, en remplacement de M. Gilles, qui conservera, sur sa demande, les fonctions de conseiller à Paris.

DEMISSION DE M. Berthelot

Ministre des affaires étrangères

Ainsi qu'on l'a lu plus haut dans le compte-rendu du conseil des ministres, M. Berthelot a donné sa démission de ministre des affaires étrangères.

Les causes de la démission

Le Paris publie sur les causes de la démission de M. Berthelot les renseignements qui suivent :

Nous pouvons affirmer que les causes avouées de la démission de M. Berthelot ne sont pas exactes. Ce matin, au conseil des ministres, une discussion des plus vives a eu lieu au sujet des affaires d'Egypte entre M. Berthelot et M. Bourgeois.

Des dépêches d'une grande gravité seraient arrivées et M. Bourgeois aurait reproché à M. Berthelot sa conduite dans les affaires égyptiennes. C'est à la suite de cette discussion que M. Berthelot a donné sa démission.

Cela nous promet, pour lundi, une intéressante séance.

D'après une autre version, le remplacement de M. Berthelot aurait été quelque peu précipité par une dépêche que le *New-York Herald*, édition de Paris, disait avoir reçue de Saint-Pétersbourg, dépêche que nous avons transmise hier et qui disait :

« Une certaine appréhension est causée ici par la conviction que la diplomatie anglaise a montré trop de supériorité en face de celle de la France. »

D'autre part, d'après la *Patrie*, l'ambassadeur d'une puissance amie, — on sait qui cela désigne, — aurait à plusieurs reprises, conseillé à M. Bourgeois de prendre la décision arrêtée ce matin, décision qui serait la conséquence de négociations avec cette puissance amie.

Quel sera le nouveau ministère ?

On se livre à de nombreux commentaires sur le choix que fera M. Bourgeois pour son remplacement au ministère de l'intérieur. On a fait savoir le bruit que M. Sarrien, qui a eu déjà ce portefeuille et dont la nuance politique peut très bien s'accorder avec celle du cabinet. Mais M. Sarrien qui s'est trouvé une partie de l'après-midi dans les couloirs de la Chambre, a déclaré à diverses reprises, qu'il ne voulait rien accepter comme ministère.

Une autre version était aussi très accréditée et paraissait fort vraisemblable : M. Doumer garderait le portefeuille de l'intérieur dont l'intérim lui est confié et qu'on conviendrait bien à son tempérament.

M. Peytral, partisan de l'impôt sur le revenu, et qui est l'auteur, lui aussi, d'un projet fort étudié, entrerait au ministère des finances. Mais on sait que M. Peytral a déjà refusé de prendre ce portefeuille au moment de la formation du cabinet Bourgeois. Il est probable qu'il n'est pas plus décidé aujourd'hui à l'accepter maintenant, alors que la situation est encore plus difficile qu'il ne l'était en janvier.

Quoi qu'il en soit, la rentrée aux affaires de M. Peytral est désirée par beaucoup de membres du Parlement et il est probable que M. Bourgeois la désire aussi.

L'IMPRESSION

dans le Monde politique

La nouvelle de la retraite de M. Berthelot, étant connue un coup de foudre au lendemain même du jour où le cabinet vainqueur de la bataille livrée contre lui, a produit une très vive impression dans le monde politique. Il est certain non-seulement que le ministère des Affaires étrangères ne se retire pas pour raison de santé, comme le dit la note officieuse communiquée aux journaux, mais encore qu'il ne part pas de son plein gré. Ce qui le prouve, c'est la hâte qu'on a mise à lui donner un successeur et surtout l'attribution du portefeuille des affaires étrangères à M. Bourgeois. Si réellement M. Berthelot avait manifesté le désir de se retirer pour des motifs de santé, il aurait très certainement attendu les vacances de Pâques, qui doivent s'ouvrir dans quelques jours, et le gouvernement aurait en alors tout le temps nécessaire pour lui chercher un remplacant. Au lieu de cela, le président du Conseil a pris personnellement le portefeuille des affaires étrangères et confié l'intérim de l'intérieur à M. Doumer.

C'est donc que le Gouvernement a jugé indispensable de faire passer immédiatement en d'autres mains la direction de notre politique extérieure. Le véritable motif de la retraite de M. Berthelot serait son attitude dans les négociations engagées avec l'Angleterre au sujet des affaires d'Egypte. Il aurait manqué, paraît-il, au cours de ces négociations, à la foi si délicates et si impondérables du parfait diplomatique et à la souplesse nécessaires. Notre situation extérieure sans être compromise, serait pourtant assez difficile pour avoir nécessité le remaniement ministériel, dont le retentissement ne sera pas seulement considérable dans notre pays, mais aussi en Europe. T. H.

Dans les couloirs de la Chambre

Les députés n'ayant appris que par les journaux du soir la retraite de M. Berthelot et son remplacement par M. Bourgeois, les couloirs de la Chambre n'ont été animés que vers la fin de l'après-midi, à partir de quatre heures, nos honorables affluant au Palais-Bourbon et se rencontrant avec leurs collègues sortant des commissions formaient dans la salon de la Paix, des groupes nombreux où l'on discutait passionnément la grave nouvelle. Tout le monde est d'accord pour reconnaître que, dans les conditions où il se produit, le remaniement ministériel a une importance considérable.

On se rend compte à présent pourquoi l'autre jour, lorsqu'il intervint dans la discussion de l'impôt sur le revenu, M. Bourgeois donna par instant l'impression d'un homme qui cherche à se faire remarquer, pourquoi il prononça, lui président du conseil, un si long discours sur la question fiscale, que le ministère des finances avait déjà traité à fond, laissant un socialiste, M. Millerand, discuter la question politique. Un point sur lequel tout le monde est aussi d'accord, c'est sur la nécessité d'une explication publique et l'on conjecture bien que cette explication le gouvernement ne manquera pas de l'apporter à la tribune. On l'en cesse d'être d'accord, c'est sur la portée, sur le développement qu'il convient de donner à un pareil débat.

Les ministériels pensent que la retraite de M. Berthelot, loin d'être nuisible au cabinet, lui sera plutôt favorable. Ils prétendent que les étrangères n'était, disent-ils, qu'une cause de faiblesse pour le gouvernement.

Elle a disparu. On doit s'en féliciter.

Les modérés pensent, au contraire, que l'existence même du cabinet se trouve fortement compromise et que sa chute est certaine à brève échéance. Ils ne négligent rien, du reste, pour que cette prédiction se réalise.

Le cabinet sera certainement interpellé dès lundi. Tombera-t-il ? C'est peu probable. Il n'est pas d'usage, en effet, de renverser les ministères sur des questions de politique extérieure. Mais un autre débat suivra de près cela n'est pas douteux, et alors les adversaires du cabinet pourraient fort bien malheureusement attendre leur but. T. H.

Opinions des parlementaires

Nous avons tenu à interroger un certain nombre de membres du Parlement sur ces incidents.

M. Doumer

M. Doumer, ministre des finances, très entouré dans les couloirs, déclare que la résolution prise par M. Berthelot est uniquement due aux nombreux chagrins domestiques qui l'ont affligé ces derniers temps.

« Notre malheureux collègue, après avoir éprouvé les pertes les plus douloureuses, voit aujourd'hui son petit-fils dangereusement malade.

Tous ces deuils successifs l'ont si péniblement impressionné et la tâche devenusi lourde qu'elle excède ses forces.

Qui ne le comprendrait et qui chercherait à en démission d'autres raisons, lorsqu'elles, je vous affirme n'existent pas.

M. François Deloncle

« Je considère qu'en ces questions, l'esprit de parti ne doit jamais intervenir. Que l'on combatte le ministère, sur des questions de politique intérieure, soit ; rien de plus naturel, et moi-même... Mais quand il s'agit de questions intérieures, nous devons laisser tout initiative au gouvernement, lui laisser toute liberté, sauf en l'intérêt de la France est très compromis.

M. Pourquery de Boisserin

M. Pourquery de Boisserin tient de même que M. Deloncle mais en plus loin : « Le pays ne comprendrait pas, nous dit-il, que cette question de politique intérieure lui transformât en machine de guerre contre le gouvernement. M. Berthelot, pour des raisons infiniment respectables, se retire, c'est le devoir de la Chambre de continuer à donner au ministère ses moyens de défendre énergiquement les droit et les devoirs de la France.

M. René Gautier

M. René Gautier traduit ainsi le sentiment de beaucoup : « Qui paiera les pots cassés ? S'agit-il ici de politique radicale ou de politique appartenant à nous pas ! Il s'agit de la France. Si le ministère des affaires étrangères n'a pas eu ou n'a pas pu remplir sa tâche, il ne faut pas, dans l'intérêt d'un parti, que la France en supporte les conséquences.

M. Jumel

M. Jumel dit combien la Chambre a eu raison de ne pas s'ajourner au 19 mai. « Voyez-vous cet incident si grave éclatant au plein vacances parlementaires ? Lorsque nos adversaires s'étonneront dans la séance de jeudi, de notre opposition à l'ajournement au 19 mai, réclamé par les amis du ministère et si facilement accepté par celui-ci, nous leur avons répondu : Et les affaires d'Egypte ! L'événement ne nous a-t-il pas donné raison ?

M. Flourens

L'ancien ministre des affaires étrangères ne connaissait pas encore la nouvelle de la démission de M. Berthelot quand nous nous sommes présenté chez lui.

« Vous m'apportez la nouvelle, me dit-il, mais je suis bien embarrassé pour vous répondre. M. Berthelot, me dites-vous, allègue des raisons de famille. Mais nous avons ce que parler vaillance. M. Berthelot se retire. Je crois à cause de la phase nouvelle dans laquelle vient d'entrer la question d'Egypte. Il sent que la tâche assumée est au-dessus de ses forces.

Il est, en effet, incontestable que notre diplomatie s'est laissée surprendre par l'Angleterre. Celle-ci nous a devancés et a su le temps de prononcer les autres puissances.

Notre agent au Caire semble avoir été mal informé. Prévenu à temps des intentions de l'Angleterre, M. Berthelot aurait dû demander aux gouvernements étrangers quelle attitude ils comptaient prendre en Egypte. Nous nous serions alors certainement trouvés en meilleure posture.

Il est à remarquer qu'au début, la conduite du gouvernement britannique a été jugée sévèrement. La presse autrichienne notamment s'était montrée sévère, au point que les Anglais en ont été surpris.

L'Allemagne aussi ne semblait pas soutenir l'Angleterre. Quant à l'Italie, elle a déclaré tout simplement que l'Angleterre se moquait des Italiens en prétendant aller au secours de Kassala par la marche sur Dongola.

Depuis, ce courant d'opinions a changé et la France et la Russie sont seules à avoir refusé l'adhésion à la décision de la commission de la Dette égyptienne.

Le grand défaut en général de la diplomatie française est d'être insuffisamment énergique et de ne pas prendre nettement position en face de l'Europe.

— Que pensez-vous de la question d'Egypte dans la phase actuelle ?

— On se trouve maintenant dans une situation juridique. Attendons l'arrêt de la cour du Caire. En tous cas, il est indiscutable que la décision de la commission de la Dette est inadmissible.

La situation de l'Egypte la place dans l'impossibilité de tenter des conquêtes et l'intérêt des puissances est de ne la pousser dans aucune aventure. Les fonds de réserve ont une destination bien définie ; ils constituent la garantie des porteurs. Vous me dites, pourquoi M. Flourens, que c'est M. Bourgeois qui remplace M. Berthelot aux affaires étrangères. Je n'en suis pas autrement surpris.

Je crois que M. Bourgeois avait pris pour collaborateur au quai d'Orsay, M. Berthelot, justement parce qu'il détenait à un moment donné prendre la succession de l'éminent chimiste. Nous verrons ce que le président du Conseil fera au quai d'Orsay.

Il n'a encore jamais été ministre des affaires étrangères. C'est un début, attendons.

En tout cas, il est toujours mauvais pour un président du conseil d'être au quai d'Orsay, car il est très occupé par la politique générale, et puis, au cas où le ministre des affaires étrangères est pressé par le représentant d'une puissance, il est bon qu'il puisse lui répondre qu'il n'est pas le chef du gouvernement et qu'il lui faut se concerter avec celui-ci.

INTERPELLATION

à la Chambre et au Sénat

M. Poincaré, lundi, interpellera le gouvernement sur la retraite de M. Berthelot et sur sa politique extérieure. On assure que M. Bourgeois serait disposé à donner les explications les plus complètes pour que l'on sache dans quelles circonstances il a assumé la responsabilité entière de la direction des affaires extérieures.

On prétend que M. Bourgeois, depuis la constitution de son ministère, aurait à diverses reprises, exprimé l'intention d'effectuer ce qu'il vient de faire maintenant, c'est-à-dire de se charger du portefeuille des affaires étrangères.

Le débat de lundi aura une importance capitale, bien qu'il soit certain qu'il ne menace pas l'existence du cabinet.

Beaucoup de députés déjà partis de Paris à cause de la proximité des vacances de Pâques, ont reçu de leurs amis l'avis d'y rentrer, leur présence à la Chambre étant indispensable.

Les groupes républicains du Sénat, qui étaient de questionner lundi le Gouvernement sur sa politique extérieure et sur les causes de la démission de M. Berthelot.

Un démenti de M. Peytral

Paris, 28 mars. — M. Peytral nous prie de démentir l'information annonçant qu'il aurait été question de lui pour remplacer M. Doumer au ministère des finances.

Les dernières nouvelles

Dans la soirée on annonce que M. Combes passerait à l'intérieur et serait remplacé à l'instruction publique par M. Bejandin-Desgranges. Mais ce ne sont là que des bruits, et il ne faut s'attendre à rien d'officiel avant lundi.

Mentionnons aussi le bruit d'après lequel M. Goblet grandirait le ministère de l'intérieur.

Le chef de cabinet de M. Bourgeois

On affirme que M. Bourgeois emmènerait au quai d'Orsay son chef de cabinet de l'intérieur, M. Gérin. Ce dernier était chef du cabinet de la présidence du conseil. Une importante composition serait réservée à son ancien élève collaborateur, M. Bibière, qui remplit actuellement ces dernières fonctions. Le cabinet des affaires étrangères serait attribué à un fonctionnaire de la carrière.

M. Arago, sous-chef de cabinet de M. Berthelot conserverait le poste qu'il occupe avec une indéniable distinction.

L'installation de M. Bourgeois au quai d'Orsay ne changerait rien au mouvement diplomatique déjà préparé et qui a pour point de départ le remplacement indispensable de M. Berthelot, qui n'entretient depuis quelque temps que de simples relations de service avec le chancelière allemande.

Entrevue de M. Bourgeois

AVEC NOTRE AMBASSADEUR A LONDRES

Paris, 28 mars. — M. Léon Bourgeois, président du Conseil, ministre des affaires étrangères, a conféré ce soir avec M. le baron de Courcel, ambassadeur de France à Londres.

BRUITS PESSIMISTES

sur la situation extérieure

Le *Soir* annonce qu'une conférence a eu lieu à l'intérieur, entre MM. Bourgeois, Doumer et Lockroy. Elle aurait été motivée par la question d'Egypte et les difficultés actuelles de la politique étrangère. On dit même que d'importantes mesures seraient prises pour mettre la flotte en état, afin qu'elle soit prête à toute éventualité, mais ce dernier bruit mérite confirmation.

AUTRE VERSION

Il est inexact, dit le *Courrier du soir*, que la retraite de M. Berthelot soit due à un échec diplomatique récentissant.

L'ex-ministre des affaires étrangères a pris réellement sa détermination pour des raisons de famille et de santé. Un de ses petits-fils est très gravement malade.

Lui-même se trouve dans un état qui réclame de sérieux ménagements, et il a estimé que dans ces conditions il devait céder aux instances des siens et renoncer à un poste où les plus difficultés actuelles rendent particulièrement lourd à porter.

Il est seulement à regretter que le public n'ait pas été mis au courant de ces circonstances et préparé ainsi contre l'impression que devait produire la soudaineté de cette décision.

Ajoutons à ce propos que la situation internationale semble s'améliorer et que nous ne serions pas surpris d'apprendre avant peu que l'Angleterre nous accorde sur la question de l'évacuation de l'Egypte, quelques satisfactions de nature à calmer nos justes susceptibilités.

A la Chambre

LA COMMISSION DU BUDGET

La Commission du budget a entendu les explications de M. Doumer sur les crédits de Madagascar. Elle a décidé d'entendre lundi M. Cavaignac sur ces crédits.

M. Doumer a annoncé à la Commission qu'il ne pouvait pas le saisir du projet d'impôt sur le revenu avant le 25 avril.

M. Doumer, ministre des finances, a adressé à M. Cochery, président de la Commission du budget, la lettre suivante :

Monsieur le président et cher collègue,

Au cours de la discussion qui vient de se terminer à la Chambre, sur le projet de résolution de la commission du budget, relatif à l'impôt sur le revenu, il a été fait certaines objections et certaines ses par le gouvernement des critiques, dont celui-ci a l'intention de tenir compte.

Je vais étudier les modifications qui pourraient être apportées au mode d'application des principes qui figurent à la base du projet, principes sur lesquels la Chambre s'est déjà prononcée.

J'aurai l'honneur de saisir prochainement votre commission de texte ainsi modifié, et je me tiendrai personnellement à sa disposition pour lui fournir toutes les explications qu'elle voudra bien me demander.

Veuillez agréer, etc.

Le ministre des finances,
Paul Doumer.

L'Histoire de Paris

Paris, 28 mars. — La commission des recherches sur l'histoire de Paris pendant la révolution française, vient de reconstituer son bureau en nommant président M. Hector Depasse, qui était en l'initiative de cette commission quand il était conseiller municipal.